

L'objet de ce document est d'identifier les meilleures pratiques en action, pour les partager, donner des idées, éviter de réinventer l'eau tiède ou de tomber dans les fausses bonnes idées, mettre en évidence les possibles. Ni label ni catalogue, il se veut outil de travail, ouvert...un accès facilité aux leviers de transformation durable de nos villes et territoires.

Pourquoi?

Si l'on prend au sérieux le constat fait par les scientifiques du GIEC, groupement intergouvernemental des experts du climat, alors une conclusion s'impose: il faut "penser carbone", localement, à chaque prise de décision pour pouvoir diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre. Penser carbone comme on pense en euros apparaît être la première façon d'écarter la menace climatique, en prenant ces décisions à bon escient.

À l'usage, penser carbone change la vision de ce que l'on a à faire, change l'orientation, la prise de décision. S'agissant de l'aménagement et la gestion urbaine une conséquence apparaît ainsi immédiatement: avec un taux de renouvellement de la ville de l'ordre de 1 % par an, d'ici à 20 ans, seuls 20 % de la ville seront bas carbone et d'une façon générale éco-urbaine; l'enjeu majeur de l'action locale ne peut être la ville qui se construit demain mais bien la réinvention écologique de la ville qui est sous nos yeux.

Par conséquent, et cela ne tombe pas sous le sens a priori, l'éco-quartier ne se distingue pas d'une opération d'aménagement classique par ses seules caractéristiques écologiques propres et internes à son périmètre d'aménagement, mais bien par l'effet de levier organisé que de telles caractéristiques permettent d'exercer sur son territoire d'accueil.

Ce qui remet en question la façon de conduire le développement d'un éco-quartier, non pour soi mais pour le territoire qu'il vise à réinventer.

Penser global

La pénurie annoncée d'énergies fossiles bon marché a des conséquences majeures sur la productivité de nos sociétés développées; celle de minerais, moins connue, sur l'économie du recyclage qui s'annonce; la vitesse de croissance de la population mondiale, passée de 2 à 7 milliards d'être humain en une vie d'homme, pointe la nature forcément industrielle des solutions à trouver, sans tout miser sur d'hypothétiques progrès techniques.

Ces conséquences sont mineures comparées à celles de la menace climatique. Cette menace n'est pas seulement continue progressive, elle dispose d'un seuil au delà duquel les experts du climat prévoient le déclenchement d'un «épisode

climatique majeur». Le protocole de Kyoto, établi dans les années 90, situe ce franchissement de seuil à l'horizon 2050. L'Agence Internationale de l'Energie qui prend en compte la vitesse de développement de la Chine et de l'Inde des années 2000 le situe à l'horizon 2030. Le seuil est mesuré par la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Il se situe autour de 450 ppm, (parties par millions). En 2010, nous étions à 390 ppm et faisons croître ce chiffre d'un peu plus de 2 ppm chaque année. Cette dernière mesure n'est pas une prédiction mais un constat. Elle permet de situer la date de basculement dans une situation sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Priorité des priorités, le changement climatique n'est pour autant pas le seul enjeu. Il fait des cinq autres enjeux identifiés lors du Grenelle de l'Environnement des enjeux seconds mais pas secondaires :

- La biodiversité : l'humanité ne survivrait pas 3 ans à la mort des abeilles disait un certain Einstein ;
- Les ressources naturelles : à substituer aux énergies fossiles car avec le soleil et la photosynthèse, elles ont une "espérance de vie" de l'ordre de 5 milliards d'années ;
- L'économie soutenable : ce n'est pas celle de la croissance mesurée par le PIB. Une catastrophe majeure comme Fukushima est comptabilisée comme de la valeur ajoutée dans le PIB japonais ;
- Les nuisances et les risques: les naturels et ceux que nous nous créons ;
- Ce après quoi l'on court partout dans le monde, le développement humain : à savoir la santé, l'éducation et l'emploi.

Quelle traduction locale des enjeux planétaires?

"Penser global, agir local". A la vitesse à laquelle les traités internationaux se signent et se traduisent en actes, le leitmotiv des années 70 est tous les jours un peu plus d'actualité. On pourrait en ajouter un autre : "si vous pensez que la décision que vous allez prendre tout à l'heure n'a aucune importance, multipliez la par un milliard", c'est à peu près l'effectif de la classe moyenne mondiale.

Par exemple si l'on ne sait pas comment agir sur la mesure de la concentration de gaz à effet de serre, en l'occurrence les parties par millions, on peut agir localement sur les émissions de gaz à effet de serre, les diviser par 4 puisque tel est l'objectif pour la France. On peut réduire la distance domicile-travail, passer de la voiture au vélo ou aux transports en commun, isoler nos bâtiments, les chauffer aux énergies renouvelables par le chauffage urbain optimisé, s'alimenter local avec des produits de saison, ne pas acheter de fraises en hiver venant de l'autre bout du monde en avion - d'une façon générale, investir différemment, adopter des comportements différents.

De la même façon, si l'on ne sait pas créer de la biodiversité, on peut agir sur ses conditions de conservation et de développement, en l'occurrence les biotopes, c'est à dire les milieux où elle va se nicher. Les espaces aménagés sont parfois surprenants. Qui peut penser spontanément qu'une friche de chantier naval est le plus riche biotope d'une commune? Que la gestion dite "différenciée" des espaces verts change les conditions d'accueil de la nature en ville. De même, à défaut de créer du minerai ou de l'énergie fossile, que la photosynthèse permet de créer des éco-matériaux, des éco-énergies ainsi que les filières et l'emploi inhérents. Quant au bien être, s'il n'est pas question de prétendre créer du bonheur, un meilleur accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi permet à chacun de vivre sa vie dans les meilleures conditions possibles.

Encore faut-il pouvoir mesurer localement l'impact de ce qu'on fait pour agir à bon escient, affecter les ressources financières et humaines de manière plus pertinente.

C'est pourquoi, en 2008, la DRIEA a piloté une démarche de traduction des enjeux planétaires du développement durable en actions locales à portée de décision. Avec les 8 établissements publics d'aménagement (EPA) franciliens dans un premier temps, puis de façon informelle avec les acteurs de la gouvernance à 5: État, élus, entreprises, associations, syndicats. Appelée "*@d aménagement durable*", la démarche stratégique, outillée, met en regard ces 6 enjeux, et une quinzaine de lignes d'actions et d'indicateurs. Calculés et cartographiés à la commune jusqu'à mi 2010, ces indicateurs ont été testés par 10 communes de la *commission agenda 21 et développement durable* de l'association des maires d'Ile-de-France. Ils ont été portés début 2011 sur les sites internet de la DRIEA, de l'AMIF et d'Ekopolis ⁽¹⁾.

(1) DRIEA : www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/
AMIF : www.amif.asso.fr
Ekopolis : centre.de.ressources.francilien.www.ekopolis.fr

Cette traduction locale d'enjeux planétaires, sous forme de lignes d'actions, laisse toute latitude aux acteurs locaux en général et au maire en particulier pour se fixer des objectifs adaptés au territoire, à ses particularités, à ses richesses et à ses potentiels physiques et humains. La nature en ville, le développement par la demande des filières vertes comme le bois ou le chanvre, le traitement de la vulnérabilité des territoires contraints, ou l'accès aux aménités de base de la ville que sont l'éducation, la santé, l'emploi sont autant de lignes d'action concrètes, à portée de décision, susceptibles d'être organisés sur les territoires à partir d'un éco-quartier ou depuis le territoire.

Dans cet esprit, une boîte à outils a été développée en parallèle au calcul des indicateurs pour fournir des idées et des références pour agir.

Agir local: quels leviers?

Identifier des leviers concrets, mis en œuvre dans des projets, permet de faire un pas de plus dans l'action, de mettre en commun ce que les uns et les autres ont inventé, pour montrer, persuader, étendre, enrichir les actions et leur efficacité. Mettre en place ces leviers, tel est l'objet d'un écoquartier fabriqué pour une réinvention écologique de son territoire d'accueil, de ses territoires d'accueil, en poupées gigognes, aussi loin qu'ils peuvent porter.

De façon implicite ou explicite, un certain nombre d'acteurs, élus ou aménageurs, ont d'ores et déjà entrepris de telles démarches, en utilisant l'éco-quartier comme levier pour agir sur leur territoire. Souvent naissantes à l'échelle de la fabrique de la ville, encore en développement mais suffisamment défrichées voire réalisées, ces démarches sont inégalement connues de ceux qui s'y engagent ou de ceux qui s'y sont engagés mais sont passés à côté d'une idée.

Ainsi, en complément de la démarche initiée en 2010 par le MEDDTL⁽²⁾, la DRIEA et l'AFTRP se sont entendues pour lancer un tour des réalisations, des projets, des idées; étudiés sous cet angle par deux mastériennes. Elles ont été rejointes par 7 autres EPA franciliens, 7 services territoriaux (DDT et UT) de l'Ile-de-France, 2 SEM et 9 villes sollicités pour expliquer leurs démarches. En tout une trentaine d'actions, à la description validée par les élus qui les portent et 12 effets de leviers, ont été identifiées.

Une conclusion s'impose: faire levier organisé sur le territoire exige de dépasser le périmètre de la ZAC et le montant des honoraires alloués pour la réaliser. A vrai dire, ce dépassement est le premier marqueur de l'éco-quartier, le moyen de faire levier organisé sur le territoire, de réinventer la ville d'aujourd'hui et non celle qui se construit demain, en dépassant les routines professionnelles, les enfermements dans des spécialités, les encerclements par les rôles et les missions, les contrats fermés et les institutions cloisonnantes... Des progrès collectifs restent à accomplir.

Quels sont les leviers identifiés dans des opérations qui ont dépassé le stade de l'intention initiale? Une douzaine, qui font l'objet des fiches qui suivent. Ni palmarès, ni label, à employer à toutes fins utiles.

(2) Le MEDDTL a piloté et animé en 2010 un atelier sur le thème "L'écoquartier, effet levier sur son territoire" www.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr (site DRIEA)

Liste des effets de leviers organisés sur le territoire

- 1 Revisiter l'accessibilité à la gare et la densité urbaine de son quartier
- 2 Revisiter les espaces publics pour changer la ville
- 3 Nature en ville : biodiversité et services écologiques
- 4 Tirer par la demande les écofilères et l'emploi
- 5 Le système rural-urbain comme mode de développement : les filières agricoles de proximité
- 6 Réduire les émissions de GES par le chauffage urbain, alimenté en énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)
- 7 Répondre aux besoins de la ville en recyclant les friches
- 8 Dépasser les risques pour jouer des atouts du territoire
- 9 Participation et implication des acteurs locaux
- 10 Nouvelles pratiques des acteurs de l'aménagement
- 11 Ecoquartier, projet de ville, projet de territoire
- 12 La construction neuve, levier sur le bâti existant

Pour une ingénierie concourante

Il ne s'agit pas ici de faire une encyclopédie de l'aménagement et de l'urbanisme, mais de pointer ce qui peut donner des idées. A priori plusieurs leviers sont manquants dans ce tour d'horizon de 6 mois, en Ile-de-France mais aussi, un peu, en dehors; notamment, mais pas seulement ceux qui ressortent d'une lecture systématique d'*@d aménagement durable* et que ce tour n'a pas permis de repérer.

Serait-ce par insuffisance de moyens, de connaissance des actions? Pour tout éco-quartier, la façon de faire compte autant que le résultat lui-même. Si certains leviers ont pu échapper à ce tour, c'est aussi parce que nous sommes dans une phase d'appropriation du concept. Il est réconfortant de se dire qu'en 2007, pas un seul quartier francilien ne méritait le nom d'éco-quartier, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui qu'ils s'appellent éco-quartier⁽³⁾, nouveaux quartiers urbains, ou quartiers durables.

Alors que le tour de France n'a pas été réalisé, celui de l'Ile-de-France mériterait d'être complété. Par ailleurs les exemples identifiés méritent d'être suivis. D'où l'idée de continuer autrement ce recueil de leviers en organisant une ingénierie concourante: matériellement cela signifie que dans le format retenu pour cette production, les collectivités locales et les aménageurs qui ont un levier à décrire puissent le faire directement sur un site internet dédié. Celui de la DRIEA pour commencer, puisque c'est à cet endroit que l'on trouvera ce premier recensement. Il faudra également, sans doute? qu'une entité soit à même de sélectionner les propositions avant leur mise sur site, de préférence dans la gouvernance à 5. A débattre... Un outil n'est rien sans ceux qui ont envie et besoin de l'utiliser, sans la facilité d'usage et la rapidité de prise de connaissance des fiches qu'il présente, sans l'utilité de leur contenu.

L'élu, la maîtrise d'œuvre urbaine et la gouvernance à 5

La moisson de leviers a quelques caractéristiques: moins de prérogatives, plus de gouvernance à 5, moins de précautions parapluies, plus de tests réversibles dans une démarche faisant jouer l'intelligence et la créativité collective, dans le respect et l'écoute de chacun.

Elle met en évidence l'incontournable portage politique fort et la tout autant nécessaire maîtrise d'œuvre urbaine, force d'invention, de proposition et d'éclairage de la décision politique, de mise en œuvre de ses décisions.

Elle fait apparaître cette gouvernance à 5 dont la nécessité a été mise en évidence lors du Grenelle de l'environnement et que l'on retrouve, inégalement, en action dans ces effets de leviers organisés sur leurs territoires.

Elle remet l'accent sur la construction locale d'une vision partagée, outillée, indispensable à une conduite collective raisonnée et acceptable de la réinvention écologique des villes et des territoires.

Jean-Michel Vincent

Des outils au service d'une démarche stratégique

- La démarche stratégique outillée @d aménagement durable[®] : www.driea.ile-de-france.developpement-durable-r-r515.html
- L'approche carbone de chacune des 1300 communes d'Ile-de-France : www.driea.ile-de-france.developpement-durable/l-approche-carbone-de-chaque-commune-r575.html
- Mobiliser les acteurs : la maison carbone : www.driea.ile-de-france.developpement-durable/mobiliser-les-acteurs-la-maison-r576.html
- La boîte à outils : les fiches d'actions : www.driea.ile-de-france.developpement-durable/la-boite-a-outils-les-fiches-d-action-r577.html

(3) dans le cadre du grand projet 3 du CPER, financé par l'État. Nouveaux quartiers urbains, la démarche est pilotée et financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.